

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable sur le projet de "Parc éolien puy laquois Nord"

De : François Granger <francois.granger17@gmail.com>

Date : 18/09/2020 22:32

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Etant concerné principalement par le projet sud, je ne vais pas m'étendre sur le projet nord. Mais il est clair que la commune de Puy du lac et celles environnantes ont absorbé leur quota d'éoliennes, il est facile de s'en rendre compte des lieux à la ronde, comment ne pas les voir où que l'on tourne le regard ?!... Et je peux sentir un certain mépris des habitants, de leur cadre de vie, et du peu de patrimoine que ces communes recèlent, dans le fait de continuer à vouloir implanter des éoliennes alors qu'il y a déjà et que d'autres solutions existent, et qu'il y a d'autres sites à exploiter loin des habitations.

Sans compter le désastre écologique collatéral, par exemple les centaines de tonnes de béton dans le sol cultivable, coulées pour l'éternité, tout comme les blockhaus indestructibles sur nos littoraux. Quand on aura fini de plastifier et de bétonner le monde, qu'en restera-t-il ? Cette année, pour la première fois, je n'entends plus les grenouilles de l'étang d'à côté, les oiseaux se font rares, et les grillons ne chantent plus. Je ne suis pas d'un naturel romantique et suis pour la technologie, et la technique en général, mais là, je suis TRES inquiet !!! Le silence que l'on recherche à la campagne en devient très étrange parfois, comme le calme avant la tempête...

Le sujet des nuisances est presque sans fin, je m'arrête là, vous êtes censés les connaître mieux que moi.

On prétend vouloir faire revivre les communes de nos campagnes, mais il semble que celles situées sur le parcours du vent fassent ne fassent pas partie du projet, inutile de mentir sur ce point ! Ceux qui quittent la ville pour revenir en campagne n'espèrent pas qu'elle s'industrialise, sinon autant rester en ville... Le cadre de vie qu'on vient chercher hors des villes est progressivement rogné et gâché !

La suite dans mon autre mail sur le projet sud...

Avec respect

François Granger

9, La Vacherie

17380 Puy du lac

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable sur le projet de "Parc éolien puy laquois Sud"

De : François Granger <francois.granger17@gmail.com>

Date : 18/09/2020 22:45

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Suite du mail à propos du projet nord...

J'habite donc au 9 la Vacherie, la seule maison qui a un peu de caractère (sans mépris pour les pavillons modernes, juste parce qu'elle est en pierre et un peu ancienne...) et autour de laquelle une nouvelle série d'éoliennes est prévue à l'implantation.

D'un point de vue cette fois strictement personnel, il est clair que cette maison va non pas perdre de sa valeur - ce n'est pas vraiment comme cela que ça se passe, d'après mes renseignements - , mais tout simplement qu'elle deviendra très difficile à vendre dans les prochaines années, ce que j'envisage un de ces jours. Perte de plusieurs années de restauration, d'amélioration de la propriété, perte d'un héritage financier que j'y ai investi et dont j'ai ainsi pris soin... Je ne roule pas sur l'or, et le peu que j'ai va se transformer en plomb. Si vous connaissez un alchimiste pour me renflouer, je l'embauche, dans le cas contraire, faites savoir s'il vous plaît qu'on ne peut pas faire ce qu'on veut n'importe où et n'importe comment !!!

L'impact visuel et sonore sur le lieu-dit de la Vacherie est évident, elles sont bien trop proches et tellement imposantes ! Et ce n'est pas parce que l'implantation respecte les préconisations (distances des habitations...) qu'il n'y a pas de problèmes : tant de normes ou de lois aujourd'hui sont si absurdes, désuètes, en deçà de ce qu'il faudrait, etc. !!!

Je suis aussi inquiet pour le Quart d'écu tout proche, avec ses chevaux et son site en scène annuel qui attire tant de visiteurs... Pour une fois qu'on raconte d'où nous venons, et offrons un spectacle de qualité (un petit Puy du Fou, local...) valorisant la commune et les activités agricoles... Inutile de vous dire ce qui va se passer si ces éoliennes dominent et polluent à différents niveaux le site ?!

Vous savez, je n'ai pas pu trouver un lieu de vie dans la région (en Corrèze, en Dordogne et bien d'autres départements, ça aurait été si simple !) éloigné d'une source ou d'une autre de nuisance : aéroport, train, autoroute, incinérateur, usine polluante, éolienne... voilà où nous en sommes arrivés : la paix et un environnement sain vont se payer cher, car ils sont en passe d'être un luxe !

Je m'arrête là, il y aurait tant à dire pour écarter ce projet imposé à notre insu, sans une once de réflexion pour les conséquences, et au mépris total des avis défavorables des habitants.

Avec respect

François Granger

9, La Vacherie
17380 Puy du lac

Sujet : [INTERNET] Tr : Projet éolien Puy du Lac

De : anais.gateau <anais.gateau@hotmail.fr>

Date : 19/09/2020 16:23

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Envoyé depuis mon téléphone Huawei

Bonjour Mr le Commissaire Enquêteur,

Suite à l'enquête publique en vigueur sur les projets éoliens de la commune de Puy du Lac, veuillez trouver ci joint mon avis.

Je suis CONTRE les projets Nord et Sud éoliens de Puy du Lac pour les raisons suivantes :

- Nuisances sonores aussi bien pour l'être humain que les animaux sauvages et domestiques (Puy du lac est un village protecteur des chauves souris, d'où l'importance de les préserver en refusant ces projets).
- Nuisances visuels et dégradation du paysage naturel et dégradation du confort de vie.
- Dévaluation de la valeur immobilière de nos habitations.
- Création d'interférences avec les ondes électromagnétiques (radio, télé etc...)
- J'intègre également les problèmes de santé (migraines, acouphènes etc...) qui ne sont pas scientifiquement prouvés mais qui existent bel et bien.
- Quand les éoliennes seront obsolètes, qui paiera pour les démonter ??

Et admettons si quelqu'un les démonte, elles seront enterrées et pollueront bien plus que l'électricité qu'elles généreront durant leurs fonctionnements.

- Je n'ai pas pu participer aux différentes réunions instaurer par ma commune mais je me demande à qui profite le crime ?? En effet à qui appartiennent les champs où on projette de les implanter ?? Qui percevra le loyer que paiera le promoteur éolien ??

Je n'ai pas toutes les réponses mais je suis presque sûr que la moitié des terrains appartiennent à notre ancien maire et ou a quelqu'un de sa famille.

L'implantation d'éoliennes en France n'obéit qu'à une volonté idéologique antinucléaire qui profite à quelques affairistes astucieux sans aucun gain écologique financier ou climatique pour la collectivité. Son développement inutile et nuisible doit être arrêté.

Merci de prendre en compte ce " vote "

Caillon Anais 6 les loges 17380 Puy du Lac

Cordialement,

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet Zolien Puy Lacquois sur la commune de PUY DU LAC

De : Yvon FOUCAUD <idronydf@orange.fr>

Date : 20/09/2020 12:30

Pour : pref-envir-pref17 <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Selon la MRAe Région Nouvelle Aquitaine dossier P-2020-9591 et 9592 en date du 21 avril 2020, je suis amené a constater de graves manquements sur l'étude d'impact dont vous aurez a donner les explications en lien avec les porteurs de projets, mais aussi de votre part en qualité de commissaire enqueteur...car votre avis est très important pour la suite a donner par Monsieur le Prefet.

1-La méthode ERC(éviter, réduire et compenser) selon les textes a pour objectif d'éviter les atteintes a l'environnement, de réduire celles qui n'ont pu être suffisamment évitées et si possible, de compenser les effets notables...

"La MRAE" rappelle que le raccordement fait partie integrante du projet. ses impacts doivent a ce titre etre compris dans la demarche d'évitement, de reduction et a défaut de compensation des impacts, dite ERC...

-- Qu'en pensez vous ? nous avons ici la demonstration d'une étude d'impact baclée !

2- Selon la MRAe: *Le dossier affirme sans le demontrer que le projet n'aura pas d'impact sur les zones humides, les milieux aquatiques et la qualite de l'eau potable III affirme sans autre precision qu'une étude hydrogéoloique est prévue !*

Quel est votre point de vue sur un sujet aussi important que l'eau potable ? .Etude d'impact baclée remarques identiques a la remaque de la question 1

3-S'agissant des habitats naturels, le porteur de projet a privilégié l'évitement des secteurs boisés mais le chantier va toutefois entrainer l'arasement de 115 ml de haies arbustives pour l'accès a l'éolienne 8 !

Mais alors, où est le concept de la méthode ERC qui je le rappelle : **Eviter /Reduire/Compenser** ?

A l'évidence Monsieur le commissaire enquêteur, cette étude d'impact comporte de graves manquements qui dans tous les cas demontre bien le désir de "vouloir passer en force" avec un projet éolien qui n'a pas sa place au regard du code de Environnement et du milieu Humain sur la commune de Puy du LAC...

Sujet : [INTERNET] a l'attention de Mr J-P Bordons/commissaire-enqueteur
De : franck <pucques@free.fr>
Date : 21/09/2020 10:23
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Franck Jérusalmy
13 cresson
17380 puy du lac

Monsieur Jean Pierre BORDON
Commissaire-Enquêteur

Cher Monsieur ,

Propriétaire d'une maison sur la commune de Puy du lac depuis plus de quinze ans, j' ai choisi ce lieu pour sa tranquillité et sa nature préservée. J'envisageais d'y prendre ma retraite. Mais j'irais proposé mon pouvoir d'achat dans une autre région si ce projet aboutit.

En dehors de toutes considérations affectives voici ce que nous ne voulons pas en relation avec

l' implantation d'éoliennes sur notre commune .

Une dégradation de l'habitat et une dévaluation de la valeur de nos maisons. sans parler de l'environnement historique de proximité.

Des effets néfastes sur notre santé et celle des animaux domestiques et sauvages induit par le bruit sons et ultrasons provoquant des céphalées, acouphènes, troubles du sommeil (effet stroboscopique), tachycardie sans parler d'autres symptômes pouvant amener jusqu'à la dépression.

Constat factuel de medecins rapportés par l'académie Nationale de médecine et de nombreuses études.

La proximité immédiate (560 m) s'avère être une limite bien que réglementaire trop proche de nos maisons pour des éoliennes de cette hauteur . Une demi tour Eiffel !...

Nous attirons votre attention sur deux points également essentiels : la commune est située entre deux champs d'éoliennes implantés à Saint-Crépin et Archingeay est ce nécessaire de saupoudrer

d'autres champs dans toutes les communes ?.

L'autre point est que Puy du Lac comporte des espèces protégées dont les chauves-souris qui seront tués par ces machines entraînant des déséquilibres dans la biodiversité.

La commune est proche d'un site Natura 2000 qui a une grande valeur pour la faune et la flore exceptionnelles qu'il contient d'après l'Union Européennes.

Est-il besoin de rappeler que ce tient un spectacle depuis 15 ans à Quart d'écu amenant de très nombreux spectateurs . Seront ils toujours attiré par ce son et lumière les éoliennes devenant concurrentes seront elles arrêtées?

En 2017 la population de la commune à signer une pétition contre ces projets à 70%. Ces 70% ont élus un nouveau conseil municipal essentiellement pour cette même raison et s'opposant ainsi résolument à ces deux nouveaux parcs éoliens .Vous êtes le représentant de la démocratie et de la république trouveriez vous normal que ces projets aboutissent .

Comment l'utilité public peut-elle s'opposer à la majorité démocratique?

l'expérience nous montre que les sociétés qui construisent ces éoliennes si elles font faillites donnent à la commune le soin de déconstruire celles ci . Coût que les citoyens devront supporter (en plus de nuisances)

En conclusion je suis totalement défavorable à l'implantation des deux parcs d'éoliennes sud et nord sur la commune de Puy du lac. Je m'en remet à la sagesse de votre décision et vous prie, Monsieur le commissaire enquêteur, d'accepter mes salutations distinguées.

Franck Jérusalmy